

Litigation & Regulatory  
Un aperçu de notre équipe

---

# Vos enjeux

Opérateurs économiques publics ou privés, grands groupes, entreprises françaises ou étrangères, banques et sociétés financières, vous avez besoin que vos intérêts soient confortés par une expertise juridique alliée à

la compréhension des enjeux stratégiques. Cela nécessite une approche à la fois large et innovante des relations vitales, parfois complexes et conflictuelles, qui se nouent entre les entreprises et avec l'administration française

et européenne. Il en va de même de la gestion des situations précontentieuses et de la prévention du risque pénal devant les juridictions étatiques, les instances européennes ou arbitrales.

# Nos domaines d'intervention

La complémentarité de nos expertises et la compréhension approfondie de vos besoins, tirée d'expériences en entreprise, nous

permet de proposer des solutions innovantes à chaque étape du dossier dans les domaines suivants :



Droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation



Réglementaire assurance, environnement, produits, urbanisme



Marchés publics et contentieux sur l'ensemble des domaines traditionnels du droit public



Contentieux et médiation en matières commerciale, corporate, RC produits contractuelle



Investigations et conformité, enquêtes internes (fondées sur la portée extraterritoriale des règles sanctions, anti-corruption et anti-blanchiment US et UK)

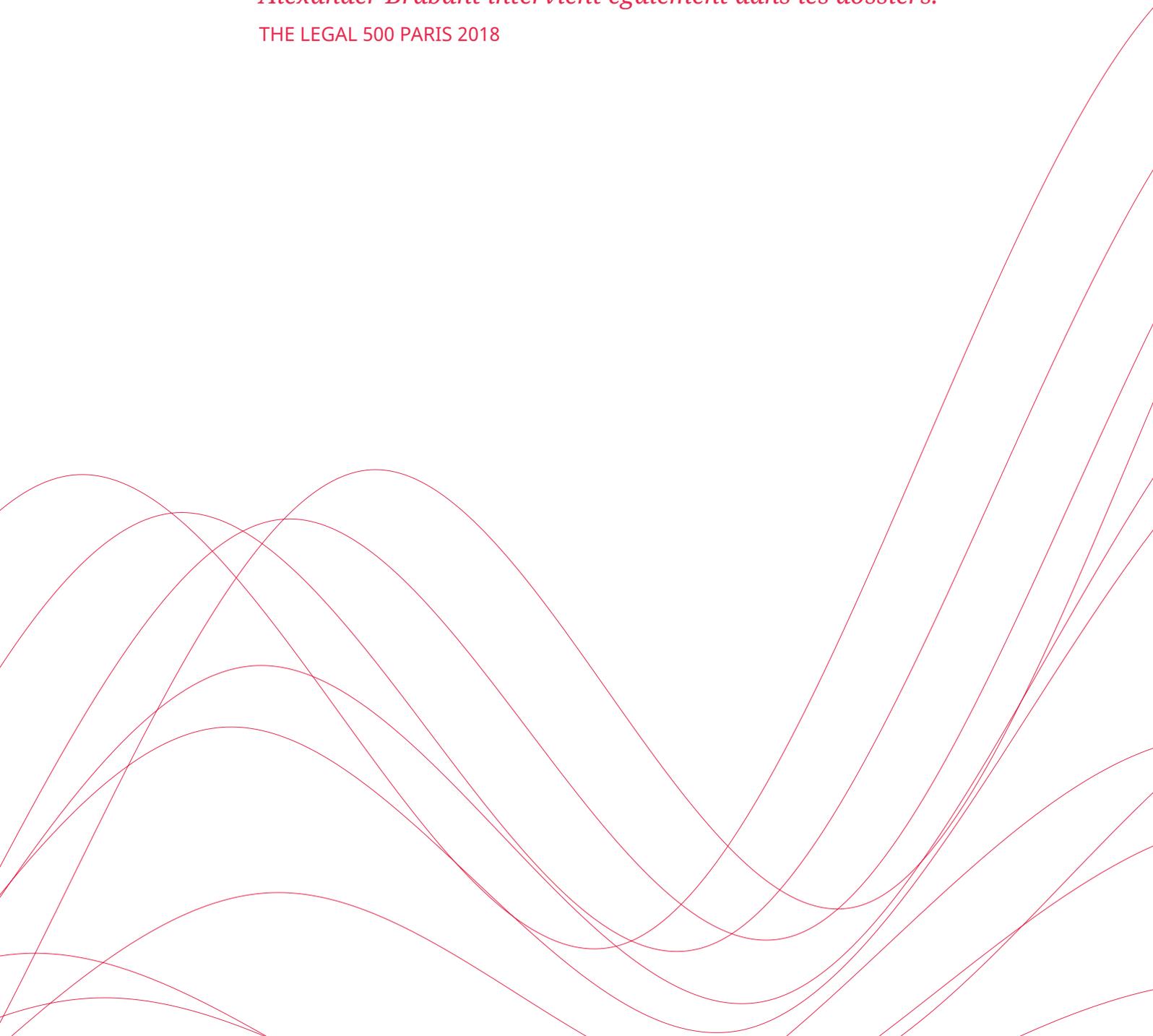


Arbitrage, institutionnels ou ad hoc, et contentieux judiciaires périphériques des procédures d'arbitrage

---

*“DLA Piper possède une ‘bonne’ équipe regroupant une dizaine d’avocats. Le cabinet est en charge de plusieurs arbitrages aux montants s’évaluant en milliard de dollars et relatifs au marché africain dans les domaines minier, des télécoms et des infrastructures. Il représente notamment la République de Guinée dans plusieurs arbitrages CIRDI initiés par BSG consécutivement à l’expropriation alléguée de ses droits sur une concession minière. Le cabinet est également en charge de plusieurs dossiers d’exequatur devant les tribunaux français. Alcatel-Lucent, la République Démocratique du Congo et Technip sont clients. Michael Ostrove dirige l’activité du cabinet au plan global. Alexander Brabant intervient également dans les dossiers.”*

THE LEGAL 500 PARIS 2018



## Notre équipe

Notre équipe en France est l'une des plus importantes du marché et compte plus de 40 avocats spécialisés en contentieux et affaires réglementaires, dont dix associés, au sein d'une équipe internationale de plus de 1000 avocats.



**Alexander Brabant**  
**Associé, Co-Country Managing Partner France**  
Arbitrage international  
+33 (0)1 40 15 25 65  
alexander.brabant@dlapiper.com



**Fabien Ganivet**  
**Associé**  
Droit pénal des affaires, Compliance  
+33 (0)1 40 15 24 82  
fabien.ganivet@dlapiper.com



**Marine Lallemand**  
**Associée**  
Contentieux Corporate  
+33 (0)1 70 75 76 88  
marine.lallemand@dlapiper.com



**Vonnick Le Guillou**  
**Associée**  
Contentieux  
+33 (0)1 40 15 25 51  
vonnick.leguillou@dlapiper.com



**Théobald Naud**  
**Associé**  
Arbitrage International  
+33 (0)1 40 15 24 18  
theobald.naud@dlapiper.com



**Michael Ostrove**  
**Associé**  
Global Chair of International  
Arbitration Group  
+33 (0)1 40 15 24 94  
michael.ostrove@dlapiper.com



**Jérôme Pentecoste**  
**Associé**  
Droit public  
+33 (0)1 40 15 25 04  
jerome.pentecoste@dlapiper.com



**Edouard Sarrazin**  
**Associé**  
Concurrence  
+33 (0)1 40 15 66 66  
edouard.sarrazin@dlapiper.com



**Bruce Mee**  
**Senior Counsel**  
Contentieux  
+33 (0)1 40 15 24 00  
bruce.mee@dlapiper.com



**Dispute Resolution:  
Litigation Band 3**

CHAMBERS GLOBAL 2019



DLA Piper | 27 rue Laffitte 75009 Paris | T +33 (0)1 40 15 24 00 | F +33 (0)1 40 15 24 01